

# « Les inégalités des territoires face au chômage et à la création d'emploi », thème d'une rencontre organisée par Pôle emploi

04 Avril 2019



© Adobe Stock

**Les inégalités des territoires face à l'emploi et les freins à la mobilité résidentielle ont été les principaux sujets débattus lors des « 4èmes rencontres de l'emploi » organisées le 2 avril par Pôle emploi.**

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, Pôle emploi a organisé ce mardi 2 avril une rencontre qui avait pour thématique « Les inégalités des territoires face au chômage et à la création d'emploi ».

Madame Muriel Pénicaud, ministre du Travail, a introduit la matinée en rappelant que si le premier marqueur du chômage est l'absence de qualification, néanmoins « nous ne sommes pas égaux, à qualification égale, face à l'emploi ». De ce fait, pour « repérer les ressorts possibles », il est nécessaire de mieux comprendre les situations des personnes dans leur complexité et leur instabilité, d'où l'intérêt d'une **approche pluridisciplinaire entre sociologues, démographes, psychologues et économistes** pour éclairer les politiques publiques.

Stéphane Ducatez, en charge des études et de la performance à Pôle emploi, confirme les disparités entre territoires. D'une part **les offres d'emploi se concentrent dans les grandes agglomérations** (40% des offres d'emploi sont situées dans les 10 plus grandes agglomérations françaises) et d'autre part, on observe de **fortes disparités des taux de chômage** (de 4,5 % en Vendée à plus de 16 % près de Montpellier).

Pour autant, il n'existe **pas de lien évident entre le dynamisme d'un territoire en matière d'emploi et le taux de chômage**. En effet, un faible taux de chômage peut être le résultat d'une bonne dynamique d'emploi et d'un bon appariement entre les offres et les demandes d'emploi. Mais cela peut également être le signe d'un territoire sclérosé dans lequel l'emploi décline et les populations désertent.

Enfin, la **mobilité résidentielle** n'est pas envisageable pour tous : la proximité du domicile reste prioritaire dans la recherche d'un emploi pour certains publics, notamment les moins diplômés, les seniors ou les femmes avec enfants. En effet, la décision de déménager se fonde aussi sur des considérations familiales et existentielles (art de vivre, coût du logement, etc.). Par ailleurs, la mobilité pendulaire (déplacement domicile-travail par voies ferrées) n'est pas toujours possible, ni souhaitée (la voiture reste un espace privé que certains souhaitent préserver). C'est ainsi qu'un paradoxe est relevé : la mobilité géographique décline entre 2007 et 2017 bien que l'accès à l'emploi soit plus difficile.

Les débats proposés au cours de trois tables rondes ont abordé d'autres sujets, relatifs aux inégalités entre métropoles et leurs zones périurbaines par exemple, ou au dynamisme de certaines zones rurales. Les échanges, très riches, entre experts et élus, ont notamment fait ressortir **la plus-value d'un travail partenarial pour lever les freins à la mobilité et la nécessité d'un accompagnement individualisé** pour que celle-ci s'inscrive dans un parcours choisi et non subi. Il a également été rappelé que les mobilités géographiques ne suivent pas nécessairement des logiques d'emploi, et que chaque territoire peut créer ses propres opportunités.

Françoise Lemaire et Béatrice Pardini (Défi métiers)

**Tags :** [mobilité](#) [1] | [territoires](#) [2] | [emploi](#) [3] | [chômage](#) [4]